

**L'ADMR, PREMIER RESEAU FRANÇAIS PRIVE ASSOCIATIF DE SERVICES A LA PERSONNE, SERA PRESENT SUR LE SALON DES MAIRES ET COLLECTIVITES LOCALES ET METTRA EN AVANT TOUT PARTICULIEREMENT DEUX DE SES OFFRES :**

**HABITER AUTREMENT (stand F04)  
UN CONCEPT D'HABITAT A LOYER MODERE ASSOCIANT SERVICES ET ESPACES PARTAGES  
ENFANCE & PARENTALITE (Stand D55)  
UNE OFFRE SPECIFIQUEMENT DEDIEE A LA FAMILLE**

L'ADMR, acteur associatif incontournable des services à la personne en France, sera une nouvelle fois présent sur le salon des Maires et Collectivités locales. L'événement réunira cette année encore tous les acteurs de la commande publique ainsi que l'ensemble de leurs partenaires institutionnels ou spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement et le développement des collectivités territoriales.

L'ADMR qui fêtera son 75<sup>ème</sup> anniversaire en 2020, a souhaité pour cette édition 2019 mettre plus particulièrement l'accent sur deux de ses offres, Habiter Autrement et Enfance & Parentalité, qui sont au cœur des sujets de préoccupations et débats actuels des Français et du Gouvernement : les Seniors avec le futur projet de loi « *Grand Age et Autonomie* » porté par Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, les enfants et leurs parents avec l'installation par Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat chargé de la Protection de l'enfance, de la Commission « *1 000 premiers jours de l'enfant* ».

***Habiter Autrement ou l'alternative au domicile individuel***



Le concept Habiter Autrement, porté depuis 2014 par l'ADMR, a pour vocation de proposer des offres d'habitat regroupé (T1 ou T2) à loyer modéré (350€ en moyenne / mois) associant services et espaces partagés répondant à la demande des seniors et des personnes en situation en handicap. Il s'agit donc d'une alternative au domicile « individuel » lorsque la personne ne veut plus ou ne peut plus vivre isolée, mais également à l'Ephad, pour celles et ceux qui n'ont pas besoin d'un environnement médicalisé permanent ; un logement à la fois à taille humaine et loyer modéré. Les logements Habiter Autrement ADMR sont implantés en centre bourg, centre-ville ou centre de quartier, à proximité immédiate des commerces, centres médicaux et transports en commun, facilitant ainsi les déplacements des habitants et ce dans des communes totalisant entre 8 000 et 10 000 habitants. L'ADMR intervient à deux niveaux : en étant actif dans le projet de création en partenariat avec les collectivités territoriales et/ou les bailleurs sociaux ou bien uniquement comme intervenant sur le volet animation et/ou de prestations individuelles. Les équipes ADMR jouent un rôle majeur au cœur de ces habitats en étant à l'écoute des locataires, en leur apportant conseil et assistance, en prenant en charge les nouveaux arrivés et en organisant des activités (jeux/loisirs, gymnastique, animations culturelles, ateliers prévention, conférences...) au sein d'espaces spécialement dédiés généralement situés en rez-de-chaussée des bâtiments Habiter Autrement pouvant également accueillir voisins, amis et les membres de la famille.

Les logements Habiter Autrement ADMR proposés à la location sont ergonomiques et fonctionnels (portes élargies, volets roulants électriques, toilettes surélevées, barres de maintien, visiophone, ascenseurs...) et disposent d'un coin cuisine afin de préparer les repas en toute indépendance. La salle d'activités a été conçue pour répondre à des exigences de fonctionnalité, d'ergonomie et de modularité.

### *Des services personnalisés*

Afin de répondre aux besoins de chacun, l'ADMR propose également de nombreux services à domicile tels que la préparation et/ou la livraison de repas, des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), de la téléassistance, de la domotique, de l'assistance administrative. Certains services peuvent donner lieu à une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt selon la législation en vigueur. Les locataires peuvent bénéficier d'aides pour prendre en charge ces services (caisse de retraite, conseil départemental, MDPH...).

### *Un programme qui ne cesse de se développer*

Le programme Habiter Autrement ADMR compte à ce jour 8 structures. 44 nouveaux projets sont en cours de développement ou en réflexion. Récemment l'ADMR a signé une convention de partenariat avec le Groupe Nexity afin de développer une offre d'habitat multigénérationnel, adaptée aux nouveaux enjeux et usages de la société.

### *Les chiffres-clés du concept Habiter Autrement ADMR*

- 8 résidences déjà construites
- 44 projets en cours de réalisation
- 350 € de loyer mensuel en moyenne selon le montage financier
- Prioritairement au cœur de villes de 8 à 10 000 habitants

### *Filien ADMR enrichit son offre de téléassistance avec Filien Habitat Active*



Filien ADMR, l'un des principaux prestataires de téléassistance en France, et le groupe Pharmagest, expert français de l'informatique officinale et des solutions IT pour la santé, ont signé un partenariat fin 2018. Sur le stand de l'ADMR Habiter Autrement, Filien présentera la Box NoviaCare, un dispositif plug and play sécurisant le senior ou la personne en situation de handicap à son domicile. Connectée 24h/24 à la téléassistance Filien ADMR, elle est capable de :

- **détecter une suspicion de chutes et d'envoyer une alerte** au centre d'écoute Filien ADMR,
- **mesurer et analyser les signaux d'activité de l'utilisateur** (sommeil, prise de repas et l'hygiène...) **et de son domicile** (température, humidité, coupure de secteur...) grâce à des capteurs placés dans les différentes pièces à vivre du domicile,
- **accompagner le senior dans sa vie de tous les jours** en lui rappelant par exemple la prise de ses médicaments, de ses repas...

Cette solution d'accompagnement à 360° permet également de soulager les aidants et d'améliorer l'accompagnement de leur proche en mettant à leur disposition, sur une application disponible sur smartphone ou tablette, des rapports quotidiens d'activité.

## ENFANCE & PARENTALITE



L'ADMR est depuis très longtemps attentive au bien-être des enfants et soucieuse de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie (familiale, professionnelle et sociale). Pour répondre à tous ses besoins, l'ADMR a développé des solutions d'accueil individuel (garde d'enfants à domicile) ou collectif (crèches et micro-crèche, accueil de loisirs, halte-garderie, etc.) ainsi qu'un soutien éducatif et moral en cas d'aléas de la vie (soutien à la parentalité), encadrés par des professionnels de la petite enfance, regroupés sous la dénomination « Enfance & Parentalité ». 6 types distincts de services sont proposées :

- **La garde d'enfant à domicile individuelle ou partagée**

Un service sur-mesure totalement personnalisé qui s'adapte à l'emploi du temps des parents (tôt le matin, tard le soir, durant les week-ends, les jours fériés...). Il s'agit de la solution idéale pour faire garder ses enfants dans leur environnement familial, les savoir à la maison dès la sortie de l'école, quand ils sont malades, ou éviter les déplacements quotidiens... L'ADMR propose la formule garde partagée avec les enfants d'une autre famille, en alternant simplement les domiciles ; une formule plus économique puisque les coûts sont partagés entre les 2 familles concernées.

- **Les crèches et micro-crèches**

Les crèches et micro-crèches proposent une solution d'accueil à fréquence régulière ou ponctuelle accueillant au maximum 10 enfants jusqu'à l'âge de 6 ans. Il s'agit de petites structures au sein desquelles chaque enfant peut s'épanouir, évoluer à son rythme, jouer, apprendre, accompagnés par des professionnels aptes à répondre à leurs besoins avec des projets pédagogiques adaptés.

*L'ADMR gère actuellement 170 crèches et micro-crèches partout en France et plusieurs projets sont en cours de développement d'ici fin 2020.*

- **L'accueil de loisirs**

Il s'agit de structures dédiées à l'accueil des enfants après l'école, le mercredi et durant les vacances scolaires. Ces espaces proposent tout un panel d'activités diversifiées (culturelles, artistiques, sportives, scientifiques...) adaptées au rythme de chaque enfant tout en favorisant le développement des pratiques collectives. Les familles des enfants accueillis sont invitées à s'investir dans le fonctionnement et la gestion des structures d'accueil de loisirs.

*A date, il existe 45 accueils de loisirs répartis partout en France.*

- **Des lieux d'accueil parents-enfants**

Ce sont des lieux ouverts aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial, dans lesquels ils peuvent participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges encadrés par des professionnels formés à l'écoute, présents sur place pour assurer l'accueil des familles. Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels : tels sont les principaux objectifs de ces lieux d'accueils parents-enfants ADMR.

- **Le soutien de la parentalité à domicile**

Tout le monde est au cours de sa vie confronté à des changements en cas d'hospitalisation, de décès, d'accident de la vie, de grossesse difficile, de naissance, d'adoption, de désir de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle ou de difficultés dans la relation parents-enfants... L'offre Soutien de la parentalité à domicile, assuré par des techniciennes de l'intervention sociale et familiale (TISF) est un service ponctuel ou à long terme intervenant directement à domicile en priorité sur 3 grandes thématiques :

- Une aide dans la gestion administrative (*démarches administratives, aide à la gestion budgétaire, aide à la conciliation vie familiale/vie professionnelle*),
- Une aide dans les tâches matérielles (*entretien du logement, entretien du linge, courses, préparation de repas équilibrés*),
- Une aide dans le rôle éducatif (*toilette et repas des enfants, activités d'éveil, aide aux devoirs*).

